



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Identification du mélange :

Dénomination commerciale: VERT D'EAU - 6PHG0238

1.2 Usages principaux de la substance/préparation et usages déconseillés

Usage recommandé : Composition parfumée pour usage industriel

Usages déconseillés : Pas pour l'ingestion

1.3 Données relatives au fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur: **CANDELIS**

6 RUE GUTENBERG
PA DE TOURNEBRIDE
44118 LA CHEVROLIERE
Tél.: 33.02.40.30.06.29
Email: info@candelis.fr
www.candelis.fr

1.4 Numéro de téléphone pour les urgences

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1B Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre risque

2.2 Éléments de l'étiquette

Règlementation (CE) No 1272/2008 (CLP):

pictogrammes et indications de danger



Attention

Indications de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Laver soigneusement la zone de contact avec la peau après manipulation
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Contient:

Benzyl salicylate

Acetyl cedrene Peut provoquer une réaction allergique

(ethoxymethoxy)cyclododecane Peut provoquer une réaction allergique

2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde Peut provoquer une réaction allergique

Hydroxycitronellal Peut provoquer une réaction allergique

Linalool Peut provoquer une réaction allergique

Coumarin Peut provoquer une réaction allergique

alpha-Isomethylionone Peut provoquer une réaction allergique

Linalyl acetate Peut provoquer une réaction allergique

beta-Caryophyllene Peut provoquer une réaction allergique

cis-3-Hexenyl methyl carbonate Peut provoquer une réaction allergique

Phenethyl salicylate Peut provoquer une réaction allergique

2.3 Autres risques

Aucun ingrédient PBT n'est présente

Autres risques : Aucun autre risque

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Données non disponibles

3.2 Préparations

Identification du mélange : Mélange de substances aromatiques

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Quantité	Dénomination	N° identification	Classification	Numéro d'enregistrement
5-10 %	Benzyl salicylate	CAS:118-58-1 EC:204-262-9 Index:607-754-00-5	Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412; Eye Irrit. 2, H319	01-2119969442-31/ -
5-10 %	1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	CAS:1222-05-5 EC:214-946-9 Index:603-212-00-7	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-2119488227-29/-
1-5 %	Acetyl cedrene	CAS:32388-55-9 EC:251-020-3	Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-2119969651-28/-
1-5 %	Tricyclodeceny propionate	CAS:17511-60-3 EC:241-514-7	Aquatic Chronic 2, H411	01-2119969447-21 / -
1-5 %	(ethoxymethoxy)cyclododecane	CAS:58567-11-6 EC:261-332-1	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411	01-2119971571-34/-
1-5 %	Butylated hydroxytoluene	CAS:128-37-0 EC:204-881-4	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-2119555270-46 / 01-2119480433-40 / -
1-5 %	5-Methyl-3-heptanone oxime	CAS:22457-23-4 EC:245-010-8	Aquatic Chronic 3, H412	01-2120747610-59/-
1-5 %	7-Methyl-2H-benzo-1,5-dioxepin-3(4H)-one	CAS:28940-11-6 EC:249-320-4	Eye Dam. 1, H318; STOT SE 3, H336; Skin Corr. 1, H314, EUH071	01-2120734453-58-
0.1-1 %	2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	CAS:68039-49-6 EC:268-264-1	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411;	01-2119982384-28

			Eye Irrit. 2, H319	
0.1-1 %	Hydroxycitronellal	CAS:107-75-5 EC:203-518-7	Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319	01-2119973482-31/ -
0.1-1 %	alpha-Cedrene	CAS:469-61-4 EC:207-418-4	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315, M-Chronic:10, M-Acute:10	exempted
0.1-1 %	Linalool	CAS:78-70-6 EC:201-134-4 Index:603-235-00-2	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	01-2119474016-42/-
0.1-1 %	Coumarin	CAS:91-64-5 EC:202-086-7	Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	01-2119943756-26 / 01-2119949300-45/-
0.1-1 %	alpha-Isomethylionone	CAS:127-51-5 EC:204-846-3	Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315	01-2120138569-45 / 01-2119471851-35 /-
0.1-1 %	Linalyl acetate	CAS:115-95-7 EC:204-116-4	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	01-2119454789-19 / -
0.1-1 %	beta-Caryophyllene	CAS:87-44-5 EC:201-746-1	Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1B, H317	01-2120745237-53/-
0.1-1 %	cis-3-Hexenyl methyl carbonate	CAS:67633-96-9 EC:266-797-4	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	01-2120735800-60 / -
0.1-1 %	Phenethyl salicylate	CAS:87-22-9 EC:201-732-5	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411	exempted
0.01-0.1 %	beta-Cedrene	CAS:546-28-1 EC:208-898-8	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, M:10	exempted

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premier secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne provoque pas de vomissement, consulter un médecin tout en montrant les FDS et les étiquettes de dangerosité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Irritation des yeux

Dommages aux yeux

Irritation cutanée

Érythème

4.3 Indication de l'éventuelle nécessité d'une consultation médicale immédiate et d'un traitement spécial

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Information générale:

Etant tous considérés comme de potentiels poisons, consulter immédiatement un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2 Risques particuliers comportés par la substance ou la préparation

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3 Précaution pour les sapeurs-pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions, dispositifs de protection individuelle et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2 Mesures de précaution de type environnemental

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement: tout absorbant utilisé pour le nettoyage de liquide renversé doit être jeté rapidement selon la réglementation locale. Nettoyer la zone touchée pour éviter tout risque de contamination ou accident.

Laver à l'eau abondante.

6.4 Renvoyer à d'autres paragraphes

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter toute inhalation de vapeurs et de fumées.

Porter l'équipement de protection adapté tels que des gants, des lunettes et des masques si besoin

Ne pas fumer. Eviter toute source d'ignition

Eviter toute exposition à de hautes températures durant la fabrication

Ne pas ingérer ou appliquer sur la peau. Suivre de bonnes règles d'hygiène

Maintenir une ventilation adaptée à l'endroit où le produit est manipulé.

Les vêtements contaminés devront être changés avant d'entrer dans les zones de restauration.

Voir aussi la section 8 pour l'équipement de protection recommandé.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Recommandations

Aucune utilisation particulière

Solutions spécifiques pour le secteur industriel

Aucune utilisation particulière

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Liste des composants contenus dans la formule avec une valeur OEL

Composant	Type OEL	pays	Plafond	A long terme mg/m3	Long Terme ppm	A court terme mg/m3	A court terme ppm	Fonctionne ment	Remarque
Butylated hydroxytoluene	ACGIH					2			

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Dans les endroits où la ventilation n'est pas adaptée à empêcher l'inhalation de substances, utiliser des appareils de respiration adaptés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques générales

Aspect et couleur: Liquide Jaune très pâle

Odeur: Conforme

Seuil d'odeur : Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de fusion/congélation: Données non disponibles

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: Données non disponibles

Point éclair: > 93°C / 200°F

Vitesse d'évaporation : Données non disponibles

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Données non disponibles

Densité des vapeurs: Données non disponibles

Densité relative: 0.965 g/ml

Hydrosolubilité: Données non disponibles

Liposolubilité: Données non disponibles

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Données non disponibles

Température d'auto-allumage : Données non disponibles

Température de décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés explosives: Données non disponibles

Propriétés comburantes: Données non disponibles

Inflammabilité (solide, gaz): Données non disponibles

Gravité spécifique @ 20°C = 0.967

Pression de vapeur (mm Hg @ 20°C) = 0.008

Indice de réfraction @20°C = 1.474

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable en conditions normales

10.2 Stabilité chimique

Données non disponibles

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4 Conditions à éviter :

Stable dans des conditions normales.

10.5 Matériaux incompatibles :

Aucune en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

a) toxicité aiguë Non classé

	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b) corrosion cutanée/irritation cutanée	Le produit est classifié : Skin Irrit. 2(H315)
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le produit est classifié : Eye Irrit. 2(H319)
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée	Le produit est classifié : Skin Sens. 1B(H317)
e) mutagénicité des cellules germinales	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) cancérogénicité	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) toxicité pour la reproduction	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) danger par aspiration	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

Benzyl salicylate	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 2200 mg/kg LD50 Peau Lapin = 14150 mg/kg
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg
Acetyl cedrene	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 4500 mg/kg LD50 Peau Lapin > 2000 mg/kg
Tricyclodeceny propionate	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg
(ethoxymethoxy) cyclododecane	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg
Butylated hydroxytoluene	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 890 mg/kg LD50 Peau Rat > 2000 mg/kg
5-Methyl-3-heptanone oxime	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3500 mg/kg
2,4-Dimethyl-3-	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3900 mg/kg

Hydroxycitronellal	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg
Linalool	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 2790 mg/kg LD50 Peau Lapin = 5610 mg/kg LC50 Inhalation Souris = 3.2 mg/l 1h
Coumarin	a) toxicité aiguë	ATE Orale Rat = 500 mg/kg LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg LD50 Peau Rat > 2000 mg/kg
Linalyl acetate	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 13934 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Liste des propriétés éco-toxicologiques du produit

Le produit est classifié : Aquatic Chronic 2(H411)

Liste des composants écotoxicologiques

Composant	N° identification	Données Ecotox
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	CAS: 1222-05-5 - EINECS: 603-212-00-7 - INDEX: 214-946-9	EC50 Algues 1.49000 mg/L 72h LC50 Poissons 0.95000 mg/L 96 Hr EC50 Daphnie 0.39000 mg/L 48 Hr
Butylated hydroxytoluene	CAS: 128-37-0 - INDEX: 204-881-4	EC50 Algues Pseudokirchneriella subcapitata = 6 mg/L 72H EC50 Algues Desmodesmus subspicatus > 0.42 mg/L 72H LC50 Poissons Oryzias latipes = 5 mg/L 48 Hr
alpha-Cedrene	CAS: 469-61-4 - INDEX: 207-418-4	EC50 Daphnie 0.04400 mg/L 48 Hr
Linalool	CAS: 78-70-6 - EINECS: 603-235-00-2 - INDEX: 201-134-4	EC50 Daphnie Daphnia magna = 20 mg/L 48 Hr EC50 Algues Desmodesmus subspicatus = 88.3 mg/L 96 Hr LC50 Poissons Leuciscus idus = 22 mg/L 96 Hr - static 22-46

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance/dégradabilité	Valeur	Remarques :
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	Elle n'est pas rapidement biodégradable	2.000	Modified Sturm Test

	Non Biodegradable	33.800	Aerobic OECD 301B - primary degradation
	Non Biodegradable	28.300	Aerobic OECD 301B Primary biodegradation
Acetyl cedrene	Elle n'est pas rapidement biod,gradable		Method: Directive 67/548/EEC Annex V, C.4.C. 36%

12.3 Potentiel de bio-accumulation

Composant	Bioaccumulation	Remarques :
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	Pas bioaccumulable	assessment

12.4 Mobilité dans le sol

Données non disponibles

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucun ingrédient PBT n'est présente

12.6 Autres effets nocifs

Données non disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU :

3082

14.2 Nom d'expédition ONU approprié :

ADR-Nom expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN (GALAXOLIDE) - ACETYL CEDRENE (VERTOFIX))

IATA-Nom expedition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN (GALAXOLIDE) - ACETYL CEDRENE (VERTOFIX))

IMDG-Nom expedition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN (GALAXOLIDE) - ACETYL CEDRENE (VERTOFIX))

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

ADR-Routier: 9

IATA-Classe: 9

IMDG-Classe: 9

14.4 Groupe d'emballage :

Route et Rail (ADR-RID):

exempté d'ADR: No

ADR-Etiquette: 9

ADR-Groupe de colisage: III

ADR-Numéro supérieur: 90

Air (IATA) :

IATA-Avion passagers: 964

IATA-Avion cargo: 964

IATA-Etiquette: 9

IATA-Groupe de colisage: III

IATA-Danger subsidiaire: -

Par poste aerienne: 9L

Provisioning IATA spécial: A97 A158 A197

Mer (IMDG)

IMDG-Groupe de colisage: III

Code IMDG-rangement: Category A

IMDG-Arrimage Note: -

IMDG-Danger subsidiaire: -

Provisioning IMDG spécial: 274 335 969

IMDG-Page: N/A

IMDG-Etiquette: N/A

IMDG-EMS: F-A, S-F

IMDG-MFAG: N/A

14.5 Risques environnementaux

Composant toxique le plus présente : 1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-
HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN
(GALAXOLIDE)

Qté d'ingrédients toxiques : 6.0516

Qté d'ingrédients très toxiques : 12.6938

Polluant marin: Oui

Données non disponibles

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Données non disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Normes sur la santé, la sécurité et la protection de l'environnement/législation spécifique de la substance ou de la préparation

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (UE) 2015/830

Dispositions selon les directives 82/501/CE, 96/82/CE(Seveso bis), 2003/15/CE(Seveso ter):

**Catégorie Seveso III
conformément à l'Annexe 1,
partie 1**

le produit appartient à la
catégorie: E2

**Exigences relatives au seuil
bas (tonnes)**

200

**Exigences relatives au seuil
haut (tonnes)**

500

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

SECTION 16: Autres informations

Code	Description
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code	Classe de danger et catégorie de danger	Description
3.1/4/Oral	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
3.10/1	Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
3.2/1	Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
3.2/2	Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
3.3/1	Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
3.3/2	Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
3.4.2/1B	Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
3.8/3	STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
4.1/A1	Aquatic Acute 1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C1	Aquatic Chronic 1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C2	Aquatic Chronic 2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2
4.1/C3	Aquatic Chronic 3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
3.2/2	Méthode de calcul
3.3/2	Méthode de calcul
3.4.2/1B	Méthode de calcul
4.1/C2	Méthode de calcul

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues de sources actualisées et réputées fiables. Cependant, ces données sont fournies sans garantie, exprimée or implicite, concernant leur exactitude. Il en va de la responsabilité de l'utilisateur d'une part de déterminer les conditions sûres pour l'utilisation de ce produit et d'autre part d'assumer la responsabilité en cas de perte, de blessure, de dommages, ainsi que les éventuels frais résultant de la mauvaise utilisation de ce produit.

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

- 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
- 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DECLARATION ALLERGENES

PARFUM VERT D'EAU – 6PHG0238

Mis à jour : 04/08/2023

Description	CAS #	% (Direct)	%(Indirect)	% (Total)
ALPHA-ISOMETHYLIONONE ; METHYL IONONE GAMMA ;	127-51-5	0.2628	-	0.2628
AMYL CINNAMIC ALCOHOL (AMYLCINNAMYL ALCOHOL)	101-85-9	-	-	-
AMYL CINNAMIC ALDEHYDE (AMYL CINNAMAL)	122-40-7	-	-	-
ANISYL ALCOHOL	105-13-5	-	-	-
BENZYL ALCOHOL	100-51-6	-	0.0045	0.0045
BENZYL BENZOATE	120-51-4	-	0.0031	0.0031
BENZYL CINNAMATE	103-41-3	-	-	-
BENZYL SALICYLATE	118-58-1	9.9927	-	9.9927
BUTYL PHENYL METHYL PROPIONAL (LILIAL) (REP1B)	80-54-6	-	-	-
CINNAMIC ALCOHOL (CINNAMYL ALCOHOL)	104-54-1	-	-	-
CINNAMIC ALDEHYDE (CINNAMAL)	104-55-2	-	-	-
CITRAL	5392-40-5	0.0492	0.0012	0.0505
CITRONELLOL	106-22-9	0.0466	0.0006	0.0472
COUMARIN	91-64-5	0.2985	-	0.2985
D-LIMONENE	5989-27-5	-	0.0188	0.0188
EUGENOL	97-53-0	-	-	-
FARNESOL	4602-84-0	-	-	-
GERANIOL	106-24-1	0.0480	0.0008	0.0487
HEXYL CINNAMIC ALDEHYDE	101-86-0	-	-	-
HYDROXYCITRONELLAL	107-75-5	0.9985	-	0.9985
HYDROXYISOHEXYL 3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (LYRAL)	31906-04-4	-	-	-
ISOEUGENOL	97-54-1	-	-	-
LINALOOL	78-70-6	0.7998	0.0015	0.8013
METHYL HEPTIN CARBONATE ; METHYL 2-OCTYNOATE	111-12-6	-	-	-
OAKMOSS EXTRACTS	90028-68-5	-	-	-
TREEMOSS EXTRACTS	90028-67-4	-	-	-

Cette déclaration est le résultat de l'analyse du calcul de la formule.

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM VERT D'EAU – 6PHG0238

Mis à jour : 04/08/2023

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entière responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 50ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)

Jouets pour enfants

CATEGORIE 2 – Nous contacter

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant cologne, etc.)

Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)

CATEGORIE 3 – Nous contacter

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante

Maquillage pour le visage et fond de teint

Démaquillant pour le visage et les yeux

Bandes pour les pores du nez

Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps

Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)

Masques pour le visage et le contour des yeux

CATEGORIE 4 – Nous contacter

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)

Bracelets parfumés

Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques

Tampons parfumés, emballages en aluminium

Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques

CATEGORIE 5A – Nous contacter

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types

Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)

Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)

Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)

Lotion tonique

Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage

Crème pour les mains

Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.

Désinfectants pour les mains

CATEGORIE 5B – Nous contacter

CATEGORIE 5C – Nous contacter

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

CATEGORIE 5D – Nous contacter

CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice

Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine

Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

CATEGORIE 7A – Nous contacter

Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

CATEGORIE 7B – Nous contacter

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.)
Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)
Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage
Shampooing - Sec (shampooing sans eau)
Désodorisant pour cheveux

CATEGORIE 8 – Nous contacter

Lingettes intimes
Tampons
Lingettes pour bébés
Papier toilette (humide)

CATEGORIE 9 – Nous contacter

Pain de savon
Shampooing de tout type
Nettoyant visage (à rincer)
Après-shampooing (à rincer)
Savon liquide
Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types
Savon, bain, shampooing pour bébés
Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain
Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)
Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc.)
Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique
Shampooing pour animaux de compagnie

CATEGORIE 10A – Nous contacter

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)
Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)
Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)
Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)
Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés
Kits de nettoyage à sec
Lingettes pour la lunette des toilettes
Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes
Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)
Cire pour sols
Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc.

CATEGORIE 10B – Nous contacter

Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types
Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes
Aérosols insecticides

CATEGORIE 11A – Nous contacter

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l'hygiène féminine
Langes (pour bébés et adultes)
Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

CATEGORIE 11B – Nous contacter

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM VERT D'EAU – 6PHG0238

Mis à jour : 04/08/2023

Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)

Serviettes / Papier absorbant

Sacs de blé

Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical

Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)

Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)

Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)

Systèmes d'alimentation en air

Litière pour chat

Coques de téléphone

Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour

Sèche-linge, poudres pour tapis)

Combustibles

Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols

Bâtons d'encens

Produit vaisselle et désodorisants – pour lave-vaisselle

Jeux olfactifs / Peintures

Articles en plastique (hormis jouets)

Grattez et sentez / Pack de senteurs

Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)

Cires pour chaussures

Blocs pour cuvette (toilette)